

Délibération n°2021-17

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 23 février 2021, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,
Monsieur l'agent comptable intérimaire entendu,

a délibéré :

Objet : Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 27
Membres présents et représentés : 27	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

Les admissions en non-valeur de créances irrécouvrables, conformément aux tableaux joints en annexe, sont approuvées à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe à Pitre, le 24 février 2021

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY

Conseil d'administration du 23 février 2021
Point 5.A : Délibération sur admissions en non valeur

		416					DEMARCHES EFFECTUEES AUX FINS DE REMBOURSEMENT				
EXERCICE	NOM / PRENOM	MONTANT	OBJET								
2018	X	63,00 €	Droits Universitaires	20/07/17	19/07/18	13/08/18	Demande d'informations au fichier FICOBA le 23/11/2018	Montant déclaré : néant			
	X	44,00 €	Droits Universitaires	28/06/18	25/10/18	28/11/18		Montant trop faible pour la créance simplifiée			
	X	134,70 €	Droits Universitaires	16/01/19	13/03/19	20/06/19	Demande d'informations au fichier FICOBA le 04/10/2019	Compte débiteur			
	X	138,00 €	Droits Universitaires	03/12/18	13/02/19	07/05/19	Demande d'informations au fichier FICOBA le 17/07/2019	Compte ne permettant pas d'acquiescer la somme			
		379,70 €									

Conseil d'administration du 23 février 2021
Point 5.A : Délibération sur admissions en non valeur

		4.1.1.1		DEMARCHES EFFECTUEES AUX FINS DE REMBOURSEMENT					
EXERCICE	NOM / PRENOM	MONTANT	OBJET						
2016	X	17 750,00 €	Location de salles meublées au DPLSH	10/11/16	06/02/19	04/10/2019	le	Créance simplifiée à la Caisse d'Epargne : Agence de Marseille le 18/11/2019	Compte débiteur
		17 750,00 €							

		4.1.1.1		DEMARCHES EFFECTUEES AUX FINS DE REMBOURSEMENT					
EXERCICE	NOM / PRENOM	MONTANT	OBJET						
2018	X	2 000,00 €	Convention hébergement cafétéria 2017-2018	14/05/18	31/08/18	12/02/219	le	Créance simplifiée le 18/11/2019 à la CRCAM Agence de Trinité	Solde nul
		2 000,00 €							

Conseil d'administration du 23 février 2021
Point 5.A : Délégation sur admissions en non valeur

EXERCICE		NOM / PRENOM	MONTANT	OBJET	DEMARCHES EFFECTUEES AUX FINS DE REMBOURSEMENT			
2016	X		45,75 €	Contrat de professionnalisation : différence après versement	25/10/19			Montant trop faible pour la créance simplifiée :
	X		1 900,00 €	Prise en charge de la VAE	04/05/18	10/08/18		Pas de bilan pédagogique, pas de feuille d'émargement
	X		640,00 €	Prise en charge du DAEU A (2015-2016) à 80%	04/05/18	10/08/18		Pas de bilan pédagogique, pas de feuille d'émargement
	X		160,00 €	Prise en charge du DAEU A (2015-2016) à 20%	04/05/18	10/08/18		Pas de bilan pédagogique, pas de feuille d'émargement
	X		640,00 €	Prise en charge du DAEU A (2015-2016) à 80%	04/05/18	10/08/18		Pas de bilan pédagogique, pas de feuille d'émargement
	X		160,00 €	Prise en charge du DAEU A (2015-2016) à 20%	04/05/18	10/08/18		Pas de bilan pédagogique, pas de feuille d'émargement
	X		160,00 €	Prise en charge du DAEU B (2015-2016) à 20%	04/05/18	10/08/18		Pas de bilan pédagogique, pas de feuille d'émargement
	X		640,00 €	Prise en charge du DAEU B (2015-2016) à 80%	04/05/18	10/08/18		Pas de bilan pédagogique, pas de feuille d'émargement
	X		1 075,00 €	Prise en charge de la Licence Professionnelle	26/09/16	13/08/18	09/10/19	Recherche infructueuse
	X		720,00 €	Formation IFSI - session 2015/2016	04/05/18	13/08/18	09/10/2019	Destinataire inconnu à l'adresse: réside en métropole
	X		30,00 €	Formation Prépa - session 2016	13/08/18	08/10/19	11/12/19	Montant trop faible pour la créance simplifiée :
				6 170,75 €				

EXERCICE		NOM / PRENOM	MONTANT	OBJET	DEMARCHES EFFECTUEES AUX FINS DE REMBOURSEMENT			
2017	X		500,00 €	Non paiement de formation DUAP session 2016/2017	12/04/218	13/08/18	14/10/19	Recherche infructueuse
	X		2 367,84 €	Non paiement de formation Master 2 IADL - session 2016/2017	13/08/18	12/04/18	14/10/19	Créance simplifiée : Calisse Naional d'épargne
	X		804,40 €	Non paiement de formation DUAP session 2016/2017	08/04/16	24/05/16	03/10/16	Créance simplifiée : Financière des paiement
			5 672,24 €					

Conseil d'administration du 23 février 2021
Point 5.A : Délibération sur admissions en non valeur

EXERCICE		NOM / PRENOM	MONTANT	OBJET	DEMARCHES EFFECTUEES			
2020	X		363.87 €	Demande de versement de régularisation N° 15 en date du 05/11/2020	Compte rendu infraction en date du 14/10/2020	Suivi régie d'avances 2020 en date du 01/10/2020	Compte rendu d'infraction complémentaire PV N° 01180/2020/00538	Récépissé de déclaration en date du 15/10/2020
			363.87 €					

Conseil d'administration du 23 février 2021
Point 5.A : Délibération sur admissions en non valeur

		46321		DEMARCHES EFFECTUEES AUX FINS DE REMBOURSEMENT			
EXERCICE	NOM / PRENOM	MONTANT	OBJET				
	X	800,00 €	Prise en charge financière de Mr Pierre ARTHUR				Prescrit au 15/07/2018
	X	110,00 €	Prise en charge financière de Mme Evelyne Léa PERINA	05/06/15	30/10/15	10/08/18	Prescrit au 15/07/2019
	X	350,00 €	Prise en charge financière de Mme Cyndra PANCALDI-SIFFLET	13/05/15	08/06/15	03/11/15	Prescrit au 30/10/2019
2014	X	400,00 €	Prise en charge financière de Mme Ketty DUBRAY	13/05/15	09/06/15	30/10/15	Prescrit au 30/10/2019
	X	400,00 €	Prise en charge financière de Mr Dimitri NOISIUS	13/05/215	05/06/15	30/10/15	Prescrit au 30/10/2019
	X	133,00 €	Ordre de reversement : montant erroné				Prescrit au 30/10/2019
		2 193,00 €					

		46321		DEMARCHES EFFECTUEES AUX FINS DE REMBOURSEMENT			
EXERCICE	NOM / PRENOM	MONTANT	OBJET				
	X	658,00 €	Ordre de reversement : erreur de classe pour le Mdt 631				Prescrit au 31/12/219
2015	X	918,00 €	Ordre de reversement : erreur de classe pour le Mdt 65 : charge à payer				Prescrit au 31/12/219
		1 576,00 €					

46321		DEMARCHES EFFECTUEES AUX FINS DE REMBOURSEMENT					
EXERCICE	NOM / PRENOM	MONTANT	OBJET				
2016	x	130 693,75 €	Régularisation charges et heures complémentaires sur exercice 215	01/07/17	03/08/18	21/08/18	Contestation Université de Guyane - déjà en provision
	x	147,97 €	Différence du prix du billet d'avion	05/01/17	21/01/20		Montant récupérer sur le paiement de son ordre de mission.
		130 841,72 €					

46321		DEMARCHES EFFECTUEES AUX FINS DE REMBOURSEMENT					
EXERCICE	NOM / PRENOM	MONTANT	OBJET				
2017	x	24,00 €	Numéro du fournisseur erroné				Montant au dessous du seuil de poursuites
	x	84,00 €	Avoir NAVITOUR VOYAGES SA non soldé				Montant au dessous du seuil de poursuites
	x	1 298,75 €	Ordre de reversement : compte erroné				Mis en charge à payer 2015
		1 406,75 €					

Conseil d'administration du 23 février 2021
Point 5.A : Délibération sur admissions en non valeur

		46329		DEMARCHES EFFECTUEES AUX FINS DE REMBOURSEMENT				
EXERCICE	NOM / PRENOM	MONTANT	OBJET					
2019	X	90.63 €	Trop perçu sur salaire de Septembre et Octobre : Agent DCD	23/09/19	28/11/19			Différence (cotisations) après paiement par chèque
	X	47.88 €	Trop perçu survacations à l'issue de la paye de Novembre 2018	13/02/19	07/05/19	02/07/19	18/07/19	Créance simplifiée à la CEPAC : Agence de Marseille le 20/09/2019
	X	56.27 €	Agent en disponibilité à compter du 01/10/2019	05/12/19		30/08/17		Différence après la saisie bancaire
		194.78 €						Erreur de calcul du service paye